

responsabilité civile et pénale des dirigeants en matière de sécurité



Destinée au chef d'entreprise et à tout personnel d'encadrement, cette formation permet de connaître l'étendue et les enjeux des responsabilités, en matière d'hygiène et de sécurité, de chaque acteur dans l'entreprise. Nous proposons des mesures à adopter pour prévenir la responsabilité de l'entreprise et impliquer chaque salarié dans les actions de prévention.

Objectifs

- Connaître à quel moment sa responsabilité peut être engagée: distinction entre responsabilité individuelle des salariés et responsabilité de l'entreprise ;
- Maîtriser les enjeux et les conséquences de l'engagement de sa responsabilité ;
- Prévenir sa responsabilité.

Public

Ingénieur sécurité, directeur ressources humaines, chef d'entreprise, responsable opérationnel.

Outils pédagogiques

- Diaporama
- Cas pratiques
- Jurisprudences

Durée

- 1/2 journée pour l'encadrement
- 1 journée pour les dirigeants

Sessions inter Lyon et Paris.

Consultez notre site Internet : www.capsecur.com

Réalisable sur mesure et sur site sur toute la France

Programme

I. Management : vos responsabilités cumulées en matière de sécurité

- Enjeux sociaux et humains
- Enjeux financiers : comment sont payés les Accidents du Travail et les Maladies Professionnelles ?
- Enjeux juridiques : les 9 principes généraux de prévention, le Document Unique d'évaluation des risques : piège ou outil ?
- Pénibilité au travail et risques psychosociaux : de nouveaux risques à intégrer au Document Unique
- Enjeux judiciaires : responsabilités Civile et Pénale. Quels sont les risques ? Qui est concerné ? Quelles condamnations (amendes, casier judiciaire, publication, fermeture d'établissement...)?

II. Les obligations réglementaires de l'employeur en matière de prévention

- Les acteurs de la sécurité : le rôle de l'encadrement, les missions du CHSCT, le droit d'alerte et de retrait du salarié...
- La réglementation : intégration de nouveaux salariés, formations et habilitations, port des équipements individuels, plan de prévention...
- Quels éléments de preuve du respect de ses obligations ?

III. Prévenir sa responsabilité

- Responsabilité Pénale
Celle de l'entreprise ? Celle des responsables hiérarchiques ?
Les fautes d'imprudence et de négligence sont-elles sanctionnées ?
Conditions de validité d'une délégation de pouvoir : un écrit est-il obligatoire ?
- Responsabilité Civile : la Faute Inexcusable de l'employeur
Obligation de sécurité de résultat, conscience du danger et mesures nécessaires à prendre
Conséquences financières pour le salarié et l'employeur
- Cas particulier des salariés intérimaires
- Check-list des moyens à utiliser pour prévenir votre responsabilité

Le plus

- + La prévention et le droit à la portée de tous grâce à nos formateurs, juristes spécialisés dans la gestion des risques professionnels.